

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 51/028/2006 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 191/05 (AMR 51/114/2005 du 21 juillet 2005) et suivantes (AMR 51/131/2005 du 16 août 2005 ; AMR 51/136/2005 du 31 août 2005 ; AMR 51/171/2005 du 27 octobre 2005 et AMR 51/197/2005 du 2 décembre 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ / TORTURE

ÉTATS-UNIS

Fawzi al Odah (h), ressortissant koweïtien

Juma al Dossari (h), ressortissant bahreïnite

Shaker Aamer (h), résident au Royaume-Uni

Abu Bakr al Shammari (h), ressortissant yéménite

ainsi qu'un nombre indéterminé de personnes détenues sur la base navale américaine de Guantánamo Bay

Londres, le 14 février 2006

Selon certaines informations, les détenus qui observent une grève de la faim dans le centre de détention de Guantánamo ont été placés à l'isolement, attachés à des chaises d'immobilisation, soumis à de douloureuses méthodes d'alimentation forcée et privés d'objets dits « *de confort* », tels que les couvertures et les livres.

Fawzi al Odah, un ressortissant koweïtien, a informé son avocat le 11 janvier qu'il mettait un terme à sa grève de la faim après que les autorités eurent menacé de l'immobiliser et de le nourrir de force par un gros tube à embout métallique. La veille, il avait entendu les hurlements d'un détenu dans une pièce voisine tandis que celui-ci était soumis à cette méthode d'alimentation forcée et qu'un médecin lui disait : « *Je suis obligé de faire ça, je suis obligé de vous faire mal.* » Ce détenu a par la suite conseillé à Fawzi al Odah de recommencer à s'alimenter de son plein gré afin d'éviter les souffrances qu'il avait subies.

Les avocats d'autres détenus ont informé Amnesty International que les autorités avaient placé les grévistes de la faim à l'isolement dans des pièces glaciales, les avaient attachés à des chaises d'immobilisation et délibérément contraints à ingérer de trop grandes quantités de nourriture, leur faisant endurer de terribles souffrances. Certains détenus ont été sujets à des diarrhées à la suite de ce traitement, qui a été infligé plusieurs fois par jour à un grand nombre de grévistes.

Fawzi al Odah a déclaré que certains avaient été réduits à uriner et déféquer sur eux-mêmes, parce qu'ils étaient maintenus sur les chaises d'immobilisation. Certains auraient en outre vomi du sang. Face à ces méthodes d'alimentation forcée, on pense que le nombre de participants à la grève de la faim a fortement chuté : parmi les plus anciens, seuls trois ou quatre la poursuivraient, semble-t-il. Certaines sources indiquent cependant qu'un certain nombre de détenus ont rejoint le mouvement afin de protester contre les méthodes d'alimentation forcée. L'avocat de Fawzi al Odah a déclaré : « *Il ne fait aucun doute que les autorités ont eu recours à la force et aux méthodes les plus brutales et inhumaines qui soient pour faire cesser cette grève de la faim.* »

Un porte-parole du Pentagone a indiqué que la décision de recourir à l'alimentation forcée avait été prise dans un esprit « *d'humanité et de compassion* », et que les autorités n'utilisaient ce procédé qu'en cas de nécessité, afin de maintenir les détenus en vie. Selon les informations recueillies, 25 chaises d'immobilisation ont été livrées à Guantánamo entre le 5 décembre 2005 et le 10 janvier 2006.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La grève de la faim suivie par certains détenus de Guantánamo Bay a commencé en août 2005. Les grévistes demandent que soient respectés les droits dont ils peuvent se prévaloir en vertu du droit international et exigent d'être soit libérés soit inculpés et jugés dans le cadre d'une procédure équitable. Ils demandent également que des organisations telles qu'Amnesty International soient autorisées à leur rendre visite. Certains se sont dits déterminés à poursuivre la grève jusqu'à la mort.

Amnesty International n'est ni opposée ni favorable au recours à des méthodes d'alimentation forcée sur les prisonniers grévistes de la faim. Néanmoins, si ce procédé est appliqué de manière à infliger délibérément des souffrances, l'organisation estime qu'il peut s'apparenter à de la torture ou à d'autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants. Le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture a fait savoir que si les informations relatives aux méthodes d'alimentation forcée utilisées à Guantánamo venaient à être confirmées, ces pratiques seraient assimilées à un traitement cruel.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous extrêmement préoccupé par les récentes informations indiquant que les détenus de Guantánamo grévistes de la faim sont soumis à des méthodes d'alimentation forcée qui pourraient s'apparenter à des mauvais traitements, voire de la torture ;
- demandez instamment que des médecins-experts indépendants soient autorisés à voir tous les détenus de Guantánamo ;
- demandez que tous les détenus de Guantánamo Bay soient remis en liberté, ou inculpés d'une infraction prévue par la loi et jugés dans le plein respect des normes internationales d'équité ;
- dites que les avocats et familles des détenus doivent être tenus informés de tout ce qui concerne leur situation au regard de la loi, leur état de santé et leur sécurité.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cruels. Inhumains. Toujours dégradants. Non à la torture et aux mauvais traitements dans la «guerre contre le terrorisme». Pour obtenir de plus amples informations sur la campagne d'Amnesty International, veuillez consulter le lien suivant : <http://web.amnesty.org/pages/stoptorture-index-fra>

APPELS À :

Adjoint du ministre de la Défense chargé des questions relatives à la santé :

Dr William Winkenwerder JR.
Assistant Secretary of Defense for Health Affairs
US Department of Defense
The Pentagon
Washington D.C. 20301-1200

États-Unis

Fax : +1 703 697 8339

Formule d'appel : *Dear Assistant Secretary,* / Monsieur,

Ministre de la Défense des États-Unis :

Donald Rumsfeld
Secretary of Defense,
The Pentagon
Washington DC 20301
États-Unis

Fax : +1 703 697 8339

Formule d'appel : *Dear Secretary of Defense,* / Monsieur le Ministre,

Général de brigade John Gong :

Army Brig General John Gong
Joint Task Force Guantanamo
JTF-PAO. APO AE 09360
Guantanamo Naval Base, Cuba

Courriers électroniques :

mediarelations@jftgmo.southcom.mil

Formule d'appel : *Dear Brigadier General,* / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) **ou** Général, (si c'est une femme qui écrit)

Adjoint du ministre de la Défense chargé des questions relatives aux détenus :

Charles D Stimson
Deputy Assistant Secretary of Defense for Detainee Affairs
2500 Defense Pentagon 5E420
Washington DC 20301, États-Unis

Fax : +1 703 697 6166

Formule d'appel : *Dear Deputy Assistant Secretary of Defense,* / Monsieur,

COPIES aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 27 MARS 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*